

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date - Heure	15 mai 2018
Lieu	Mairie
Session	Publique
Date de la convocation	9 mai 2018

Référence	CM-CR-2018-004
État du document	Validé

Présents	Sylvie BEZANNIER Jackie FERRE (maire) Lionel GAUTHIER Jonathan HUET Corinne LUCAS	Ludovic NADEAU Claude NIOCHAUT Didier RIVIERE Patrick VABOIS Nicolas VANNEAU
Pouvoirs		
Absents	Patrick BARDE Clementine BOUBON- - DENIS Laurent DUMONT Josette MATTRAY Lydie ZIMMERMANN	
Secrétaire de séance	Ludovic NADEAU	
Secrétaire de mairie	Viviane HUGUET Virginie CARTON	
Début de séance	20h00	
Fin de séance	22h00	

ORDRE du JOUR		
01 - Ouverture de séance.....		02
02 - Approbation du CR de la dernière séance en date du 28 mars 2018.....		02
03 – Délégations de Monsieur le Maire.....		02
04 – Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer un PC valant AT concernant la création d'un dortoir et des sanitaires.....		02
05 – Budget		
- Décision modificative °1.....		02
- Tarif 2018 : prix d'un Cdrom.....		03
06 – Demande de subventions au titre du DSIL 2018.....		03
07 – Réorganisation de travail.....		04
08 – Saedel : centre bourg : avenant n°2 pour prorogation.....		04
09 – Contentieux.....		04
10 – Ventes et acquisitions.....		04
11 – Organisation des festivités des 13 et 14 juillet.....		04
12 – Chartres Métropole :		
- approbation du rapport de la CLECT relative au transfert des Vauroux		05
- élaboration d'un schéma directeur des routes, proposition de		
Suppression de routes.....		05
13 – Proposition d'une médaille communale.....		05
14 – Rosière 2018.....		05
15 – Tarif 2018 : prestation cantine sans repas.....		05
16 - Informations des différents départements communaux.....		06
17- Clôture de séance.....		06



Monsieur le Maire procède à l'appel des élus et précise qu'il n'a aucun pouvoir.

10 membres sont présents. Le quorum est atteint. Le conseil municipal peut valablement délibérer.

01. Ouverture de séance – Désignation d'un secrétaire

DELIBERATION 2018-33

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le poste de secrétaire de séance.
Ludovic NADEAU accepte le poste.

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

Jonathan HUET arrive à 20 heures 03.

01. Ouverture de séance – Rajout

DELIBERATION 2018-34

Conformément à l'article L 2121-12 du CGCT, le conseil est invité à se prononcer sur l'examen d'une nouvelle délibération :

- Tarif 2018 : prestation cantine sans repas

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

02. Approbation du compte rendu de la séance en date du 28 mars 2018

DELIBERATION 2018-35

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le dernier compte rendu du 28 mars 2018.
Aucune remarque n'étant faite.

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

03. Délégation de Monsieur le Maire

Délégation 2018-02

Monsieur le Maire a signé le nouveau règlement intérieur du Conseil des Sages suite à la réunion du 18 avril et à sa modification notamment sur l'assiduité et la suppression du paragraphe sur le « bureau ».

Délégation 2018-03

Déclaration d'intention d'aliéner depuis le 29 janvier 2018. La commune renonce à son droit de préemption.

DATE	N° ENREGISTREMENT	CADASTRE	M2	PRIX AU M2	PRIX DE VENTE	NOTAIRE	NATURE
17/3/2018	028 309 18 00008	AC231	700	267.14€	187 000€	Me Jaugon	Bâti

04. Délibération autorisant Monsieur le Maire à déposer un PC valant AT concernant la création d'un dortoir et des sanitaires

DELIBERATION 2018-36

Chartres Métropole, les services de l'urbanisme, demande à Monsieur le Maire de solliciter son conseil municipal pour qu'il l'autorise à déposer un PC n°283091700007 valant AT n°283091700001 concernant la création d'un dortoir et de sanitaires.

Après débat, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un PC n°283091700007 valant AT n°283091700001 concernant la création d'un dortoir et de sanitaires.

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

05. Budget – Décision modificative n°1

DELIBERATION 2018-37

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil, qu'il convient de prendre une délibération concernant une décision modificative, numéro 1 et laisse la parole à Ludovic NADEAU.

Ludovic NADEAU précise que cette décision modificative est un réajustement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
D-6226	honoraires	8 500,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		8 500,00 €	
D-023	Virement à la section d'investissement	1 293,00 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		1 293,00 €	
D-678	Autres charges exceptionnelles	- 4 530,00 €	
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		- 4 530,00 €	
R-704	Travaux		1 293,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine, ventes			1 293,00 €
R-7411	Dotation forfaitaire		-288,00 €
R-74121	Dotation de solidarité rurale		3 400,00 €
R-74127	Dotation nationale de péréquation		858,00 €
TOTAL R 74 : dotations			3 970,00 €
TOTAL GENERAL		5 263,00 €	5 263,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
R-021	Virement de la section de fonctionnement		1 293,00 €
R 021 Virement de la section de fonctionnement			1 293,00 €
D-21534	Réseaux d'électrification	1 293,00 €	
TOTAL D21 : Immobilisations corporelles		1 293,00 €	
TOTAL GENERAL		1 293,00 €	1 293,00 €

Après débat, le conseil municipal :
- **VALIDE** la décision modificative n°1

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

05. Budget – Tarif 2018 : prix d'un Cdrom et une clé USB

DELIBERATION 2018-38

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix d'un Cdrom et d'une clé USB.
Monsieur le Maire propose 10€ pour un CD et 15€ pour une clé usb.

Après débat, le conseil municipal :

- **VALIDE** les prix proposés par Monsieur le Maire, à savoir :
 - 10€ pour un CD
 - 15€ pour une clé usb

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

06. Demande de subventions au titre du DSIL 2018

DELIBERATION 2018-39 – Demande de subvention au titre du DSIL – sécurisation incendie/évacuation (salle polyvalente)

Monsieur le Maire a reçu en date du 19 mars dernier une circulaire des services de la Préfecture concernant la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements (DSIL), programmation 2018.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à déposer 1 dossier de demande de subventions au titre du DSIL, mise aux normes et sécurisation des équipements publics, à savoir :

Sécurisation incendie/évacuation, au prix HT de.....1 918,65€

Monsieur le Maire précise que les collectivités seront informées par courrier de l'accord ou du rejet de la subvention. Lorsque cette dernière est attribuée, ce courrier précisera le taux et le montant de la subvention.

Après débat, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter ce dossier au titre du DSIL pour l'année 2018

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

DELIBERATION 2018-40 – Demande de subvention au titre du DSIL – PPMS

Monsieur le Maire a reçu en date du 19 mars dernier une circulaire des services de la Préfecture concernant la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements (DSIL), programmation 2018.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à déposer 1 dossier de demande de subventions au titre du DSIL, mise aux normes et sécurisation des équipements publics, à savoir :

PPMS, au prix de..... 2 586,60€

Monsieur le Maire précise que les collectivités seront informées par courrier de l'accord ou du rejet de la subvention. Lorsque cette dernière est attribuée, ce courrier précisera le taux et le montant de la subvention.

Après débat, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter ce dossier au titre du DSIL pour l'année 2018

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

07. Réorganisation du temps de travail

Point enlevé de l'ordre du jour

08. Saedel : centre bourg : avenant n°2 pour prorogation

DELIBERATION 2018-41

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à signer l'avenant, n°2, concernant la concession d'aménagement du centre bourg entre la commune de Prunay le Gillon et la SAEDEL et notamment la date d'effet et durée du contrat.

En effet, afin de réaliser la viabilisation des terrains en 2 tranches distinctes et de commercialiser la totalité des terrains, la concession est prorogée de 6 ans.

Sa durée de validité est reportée au 11 juillet 2026.

Après débat, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 2 proposé par la SAEDEL

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

09. Contentieux

DELIBERATION 2018-42

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour qu'il l'autorise à recourir au cabinet d'avocats Landot et Associés dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Après débat, le conseil municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel au cabinet d'avocat Landot et Associés

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

10. Ventes et acquisitions

DELIBERATION 2018-43

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un grand nombre d'objets sont entreposés dans les locaux techniques dont 2 charrettes de pompier.

Il propose de les mettre sur le site de la mairie afin de les vendre, aux conditions suivantes :

- 1) charrette de pompier à l'ancienne, état convenable, datant de 1930, au prix de 2 153.00€
- 2) charrette de pompier avec bac en zinc et pompe à bras, état convenable, au prix de 1 050.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre ces 2 annonces de vente sur le site de la mairie aux prix ci-dessus indiqués

↳ **ADOpte** à l'unanimité par le conseil municipal

11. Organisation des festivités des 13 et 14 juillet

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le maintien des festivités des 13 et 14 juillet prochain.

En effet, le Tour de France arrive à Chartres, 7^{ème} étape, le vendredi 13 juillet et départ de la 8^{ème} étape sur Dreux le samedi 14 juillet.

D'un état général, il ressort que moins de bénévoles sont disponibles.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- report du budget sur une autre manifestation
- tir du feu d'artifice lors d'une autre manifestation
- prestation « repas » par un prestataire, payante avec réservation

Le Conseil Municipal décide de suspendre, à l'unanimité, pour cette année, les festivités du 14 juillet faute de bénévoles associatifs.

12. Chartres Métropole

DELIBERATION 2018-44 - Approbation du rapport de la CLECT relative au transfert des Vauroux

Monsieur le Maire a reçu en date du 14 avril dernier, un courrier de Chartres Métropole concernant l'approbation du rapport de la CLECT, relative au transfert des Vauroux.

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2017-068 du 24 juillet 2017 décidant de s'abstenir sur le rapport de la CLECT.

Le conseil municipal a 3 mois pour se prononcer sur ce rapport.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **S'ABSTIENT** de se prononcer sur ce rapport

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

DELIBERATION 2018-45 - Elaboration d'un schéma directeur des routes, proposition de suppression

Monsieur le Maire a reçu en date du 26 février dernier un courrier de Chartres Métropole concernant l'élaboration d'un schéma directeur des routes.

Ce document stratégique devrait répondre à nos attentes en matière d'entretien et de devenir des voiries départementales en classant les axes départementaux en 3 catégories :

- les RD pouvant être supprimées sans incidence sur la vie des communes ;
- les RD potentiellement restituables aux communes sur la base d'un transfert de charges afférentes ;
- les RD ayant vocation à demeurer dans le giron du Département.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de travailler conjointement avec la demande de Chartres Métropole sur les travaux de voirie

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

13. Proposition d'une médaille communale

DELIBERATION 2018-46

Monsieur le Maire a soumis au Conseil des Sages l'idée de mettre en place une médaille communale de 3 niveaux (bronze, argent, or).

Cette médaille pourrait être attribuée à quelqu'un qui contribue ou aurait contribué à valoriser l'image de la commune (exploit sportif, geste honorable, action citoyenne, un apprenti, engagement associatif...).

Un nom serait soumis soit par le Conseil des Sages, le Conseil des Jeunes ou le Conseil Municipal.

La décision finale serait validée par le conseil municipal, en huis clos

Monsieur le Maire précise qu'il n'existe pas de règlement d'attribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la création d'une médaille communale à 3 niveaux (bronze, argent, or)

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

14. Rosière 2018

DELIBERATION 2018-47

Monsieur le Maire a fait appel à candidature pour la 59^{ème} Rosière 2018.

16 courriers ont été adressés.

1 jeune fille a fait acte de candidature : Laura BEZANNIER, née le 5 juin 1997

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ELIT** Laura BEZANNIER, Rosière 2018

↳ **ADOPTE** à 9 voix et 1 NPPV

15. Tarif 2018 : prestation cantine sans repas

DELIBERATION 2018-48

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de fixer un prix pour une prestation cantine sans repas sous condition médicale et après accord de la mairie.

Monsieur le Maire propose un tarif de 2,50€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le tarif de 2.50€ pour la prestation cantine sans repas
- **PRECISE** que cette prestation est soumise à condition médicale et accord de la mairie

↳ **ADOPTE** à l'unanimité par le conseil municipal

16. Informations des différents départements communaux

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- ◆ Le rapport annuel de la bibliothèque
- ◆ Les plans d'aménagement des logements individuels
- ◆ PLU : l'enquête publique concernant le projet de révision du plan local d'urbanisme s'est terminée le vendredi 4 mai. Monsieur le Maire vient de recevoir le rapport du commissaire enquêteur
- ◆ Les différents travaux sur la commune :
 - école : les classes sont terminées. Reste à réaliser les peintures du couloir et matérialiser les PMR
 - stade : suivant la météo, une bonne avancée. Monsieur le Maire rappelle **que tout dépôt est interdit sur le site**
 - maison des services : début des travaux semaine 21 avec une garantie de livraison juillet 2019.
 - médiathèque/bibliothèque : les travaux sont bien engagés

Monsieur le Maire laisse la parole aux élus :

Nicolas VANNEAU

- L'opération « nettoyage de printemps » prévu le samedi 26 mai 2018 est annulée faute de participant

Sylvie BEZANNIER

- le 3 juin à lieu la course « Henri Cornet » en partenariat avec le club de vélos de Lucé de 9 heures à 18 heures avec de nombreuses activités (manège, château gonflable, jeux d'adresse...) et une buvette. Monsieur Lange sera présent avec une exposition sur son livre consacré à Henri Cornet.

17. Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.